



CONSULTATIONS AUPRÈS DE LA COLLECTIVITÉ ET DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le plan stratégique du Réseau de santé Horizon, intitulé Le Réseau de santé Horizon et ses partenaires : Vers un avenir plus sain pour le Nouveau-Brunswick, a été approuvé par le Conseil d'administration à la suite d'un processus intensif d'engagement actif qui avait pour but d'aligner le plan sur les besoins de toutes les parties prenantes de l'organisation. Le plan stratégique reflète l'objectif d'Horizon de tendre la main aux parties prenantes – le personnel, les patients, les partenaires communautaires et les organisations – afin d'obtenir leur apport et leurs commentaires sur les décisions de l'organisation.

En janvier 2014, le Conseil d'administration du Réseau de santé Horizon a approuvé le processus de planification stratégique qui servirait à déterminer les priorités de l'organisation pour les prochaines cinq années. Le processus choisi offrait expressément aux parties prenantes des occasions de fournir de la rétroaction au sujet de ces priorités.

Cette consultation auprès des parties prenantes était nécessaire à l'élaboration du plan stratégique, car elle a permis au Conseil de bien comprendre la place qu'occupe Horizon dans les collectivités qu'elle sert. L'engagement des parties prenantes est une méthode très efficace pour réaliser des améliorations aux soins de santé. Un plan stratégique ne peut pas être conçu en vase clos. En fait, les parties prenantes doivent comprendre le contexte dans lequel évolue Horizon ainsi que la culture de la collectivité et du personnel.

Horizon voulait donc inclure le public aux discussions sur son avenir. À cette fin, Horizon s'est engagé à solliciter activement ses parties prenantes afin que leurs

préoccupations et désirs soient clairement reflétés dans les projets potentiels de l'organisation et à faire rapport de l'influence du public sur ses décisions.

Le processus a été dirigé par le président-directeur général d'Horizon, avec l'aide de la chef des Opérations.

MODES DE CONSULTATION DES MEMBRES DU PUBLIC

Diverses méthodes ont été utilisées aux fins de consultations publiques, notamment des séances animées, des commentaires écrits et des forums électroniques, cela dans le but d'offrir divers modes de participation aux répondants.

La stratégie adoptée pour communiquer le plan stratégique avant la phase de publication comptait trois étapes.

- Engagement formel des parties prenantes
- Séances d'information destinées au public et au personnel
- Relations avec les médias traditionnels et les médias sociaux

Ces trois étapes ont été menées selon les modes suivants :

Commentaires écrits :

Horizon a reçu un total de 44 commentaires écrits dans le cadre de son processus de consultation qui a eu lieu de janvier à juin 2014 et de nouveau d'août à octobre de la même année. De ce nombre, 32 commentaires ont été formulés à la suite de la distribution de l'amorce du Plan stratégique, et douze à la suite de la distribution du rapport de suivi Ce que nous avons entendu.

Le Réseau de santé Horizon et ses partenaires

**VERS UN AVENIR PLUS SAIN
POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK**

01/2015

Forums électroniques :

Près de 1 600 personnes ont visité le site Web d'Horizon pour se renseigner sur le processus de planification stratégique. Pour faciliter la communication en ligne, Horizon avait créé une adresse de courriel (strategicplanning@horizonnb.ca) en plus d'offrir la possibilité au public, au personnel et aux médias d'exprimer leurs commentaires sur ses comptes Twitter et Facebook.

Séances de consultation animées avec les parties prenantes :

Des séances de consultation animées avec les parties prenantes ont eu lieu du début février jusqu'à la fin avril, et 285 personnes y ont participé. Diverses parties prenantes telles que des représentants des fondations, des auxiliaires, des représentants aux patients, du personnel de première ligne, des chefs d'entreprise et des dirigeants communautaires et autres se sont réunis à Moncton, à Fredericton et à Saint John afin de participer à ces séances. Le tableau ci-dessous donne un aperçu plus détaillé des séances.

Date	Secteur	Parties prenantes
Le 13 février	Moncton	Conseil consultatif des dirigeants d'Horizon
Le 19 février	Fredericton	Fondations et auxiliaires
Le 19 février	Fredericton	Conseillers à l'évaluation de l'expérience des patients
Le 26 février	Moncton	Personnel de première ligne d'Horizon
Le 26 février	Moncton	Chefs d'entreprise et dirigeants communautaires
Le 27 février	Moncton	Organismes non gouvernementaux
Le 27 février	Moncton	Intervenants principaux, par exemple le ministère de la Santé et FacilicorpNB
Le 5 mars	Saint John	Groupes de professionnels
Le 5 mars	Saint John	Personnel de première ligne d'Horizon
Le 10 avril	Fredericton	Groupe de francophones
Le 25 avril	Moncton	Conseils sur la pratique professionnelle
Le 25 avril	Moncton	Groupe de discussion formé de médecins

SUIVI D'AUTOMNE

Quatre séances de suivi ont eu lieu à Fredericton, à Moncton et à Saint John et 106 personnes y ont participé afin de passer en revue les résultats des séances d'engagement du printemps et de discuter des décisions découlant du processus de planification stratégique d'Horizon. Les participants comprenaient le personnel, les médecins, les chefs d'entreprise, les membres du Conseil consultatif des dirigeants d'Horizon et les membres de la collectivité qui avaient participé aux séances du printemps.

Date	Secteur	Parties prenantes
Le 20 octobre	Moncton	Intervenants communautaires, personnel d'Horizon et conseillers à l'évaluation de l'expérience des patients
Le 20 octobre	Saint John	Intervenants communautaires, personnel d'Horizon et conseillers à l'évaluation de l'expérience des patients
Le 21 octobre	Fredericton	Personnel d'Horizon
Le 21 octobre	Fredericton	Intervenants communautaires et gouvernementaux, médecins et conseillers à l'évaluation de l'expérience des patients

Le Réseau de santé Horizon et ses partenaires

**VERS UN AVENIR PLUS SAIN
POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK**